



# COMMUNIQUÉ

ORLY, MERCREDI 29 JUIN 2022

## ADP - LE NOUVEAU FRANCE TELECOM ?

Depuis que les mesures scélérates du projet PACT sont appliquées, le SAPAP a toujours revendiqué la constitution d'un groupe fermé des salariés ayant été impactés directement dans leur pouvoir d'achat, contrairement aux salariés embauchés après, tel le DRH qui n'a eu lui aucun effort à faire pour soutenir l'entreprise. Mais ce groupe fermé, c'était pour que ces salariés qui souffrent énormément, puissent être récompensés de leurs efforts en annulant progressivement ces mesures injustes de PACT. Ce n'était absolument pas pour créer un double statut avec les anciens et les nouveaux ! JAMAIS nous n'avons demandé cela ! JAMAIS !

Et bien pourtant c'est la dernière trouvaille de cette direction, qui est la pire que l'on ait jamais connu dans toute l'histoire de l'entreprise !

Les salariés souffrent énormément de leur baisse de revenu ! Les salariés souffrent énormément de leurs conditions de travail dégradées ! D'ailleurs, pour la rentrée la Direction n'a rien trouvé de mieux pour renforcer les risques psycho-sociaux et la propagation des épidémies que de mettre en place les espaces dynamiques pour les fonctions support ! Cela alors que les américains qui avaient été les premiers à proposer le Flex-office à leurs salariés sont en train de faire marche arrière toute ! Mais nous, à ADP on continue ! On n'en a rien à faire de la souffrance des salariés.

Quant au double statut, voilà la dernière ignominie du PDG portée par le DRH " Non, Monsieur GASSE, nous ne sommes pas chez soufflet " :

Votre période de séduction n'aura pas duré longtemps, maintenant nous découvrons votre feuille de route ...

CASSER NOTRE STATUT AVEC DES MESURES INACCEPTABLES

On appâte les anciens en leur disant "vous voyez, vous allez retrouver plus vite votre salaire de 2019, en mettant en contrepartie un nouveau statut pour les nouveaux embauchés qui auront droit à moins d'ancienneté, moins de pécule" !

Ce type de mesures a déjà été mis en place dans une entreprise de sinistre mémoire ! Souvenez-vous de France Télécom, à l'époque son PDG, Didier Lombard, faisait comme Augustin de Romanet ; il était tout le temps chez BFM TV. D'ailleurs Didier Lombard, le PDG qui avait dit que les salariés qui ne prenaient pas la porte devraient passer par la fenêtre, avait été élu chez BFM le Manager de l'année 2008 ! On connaît la suite de l'histoire.

Quand il y a double-statut, pour le management (voir l'exemple de France Télécom) c'est l'ouverture de la chasse à courre contre les anciens salariés ! Il faut tout faire pour qu'ils partent, car comparés aux jeunes embauchés, ils sont des boulets ! On sait comment ça s'est malheureusement terminé chez France Télécom. Le PDG et cinq de ses sbires, dont le DRH, ont été condamnés au pénal pour harcèlement moral en 2019 ! Le DRH de France Télécom qui n'a eu que de la prison avec sursis a préféré ne pas faire appel et a accepté sa condamnation. Mais "le manager de l'année 2008", le PDG Didier Lombard, a lui fait appel car il a écopé en 2019 de 4 mois de prison ferme !

Voilà où la Direction d'ADP veut entraîner dans sa négociation malhonnête les syndicats représentatifs ! C'est extrêmement grave au moment où les salariés sont dans une grande souffrance. Ils savent que la Direction n'est pas du tout de leur côté. Elle va tout faire pour éliminer les anciens.

Notre syndicat SAPAP est privé d'être autour de la table de négociation et de déposer des préavis de grève car la fédération UNSA Transport remet en cause notre représentativité depuis le 6 avril, souhaitant ainsi récupérer notre droit syndical.

Cependant, nous soutenons toutes actions afin de retrouver nos éléments de rémunérations d'avant crise...

Le syndicat SAPAP appelle tous les salariés d'ADP à rejoindre les mouvements pour faire plier cette direction qui se félicite sur les plateaux télévision, antenne radio d'un très bon dialogue social.

**ORLY**

Bureau 5410 – BP288  
94544 Orly Aéroport Cedex  
01 49 75 06 46 – [sapapol@adp.fr](mailto:sapapol@adp.fr)

**SAPAPADP.ORG**

**CDG / LE BOURGET**

Aérodromes Secondaires

Module MN – BP 24101  
95711 Roissy CDG Cedex  
01 48 62 74 55 – [sapapry@adp.fr](mailto:sapapry@adp.fr)